



Projet : Renforcement de la résilience des aires protégées du Togo face au changement climatique



MANUEL DE PLANIFICATION ET DE GESTION DE LA FORET COMMUNAUTAIRE DE TASSI, DANS LA PREFETURE DE MO

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES FIGURES.....	iii
LISTE DES PHOTOS.....	iv
SIGLES ET ACRONYMES.....	v
Résumé.....	vi
I. PRESENTATION DE LA FORET COMMUNAUTAIRE.....	3
1.1 Identification de la communauté	3
1.2 Localisation de la forêt communautaire	3
1.3 Objectifs prioritaires de la forêt communautaire	5
II. DESCRIPTION BIOPYSIQUE ET SOCIOECONOMIQUE DE LA FORET COMMUNAUTAIRE.....	5
2.2 Généralités	5
2.1.1 Historique des usages de la forêt.....	5
2.1.2 Description biophysique.....	5
2.2 Résultats de l’inventaire des ressources	7
2.2.1 Résultats de l’inventaire de flore	7
2.2.2 Résultats de l’inventaire de faune.....	14
2.3 Données socioéconomique	21
2.3.1 Données démographiques	21
2.3.2. Installation et organisation sociale.....	22
2.3.3 La vie religieuse et culturelle.....	23
2.3.4 Gestion des terres	24
2.3.5 Environnement socioéconomique	24
2.3.7 Activités économiques	27
2.4 Cadre de gestion de la FCT	31
III. CONCLUSION DE L’ENSEMBLE DES ANALYSES	31
3.1 Contraintes et obstacles à l’aménagement.....	31
3.1.1 Contraintes et obstacles d’ordre administratif et juridique.....	31
3.1.2 Contraintes et obstacles liés à l’environnement socioéconomique	32
3.1.3 Contraintes et obstacles liés à l’état de la forêt.....	32

3.2	Potentialités et atouts à l'aménagement.....	32
3.2.1	Potentialités et atouts d'ordre administratif et juridique.....	32
3.2.2	Potentialités et atouts liés au milieu naturel	33
3.2.3	Potentialités et atouts liés à l'environnement socioéconomique.....	33
IV.	PLANIFICATION DES ACTIVITES ET GESTION DES RESSOURCES ET DES REVENUS.....	33
4.1	Vision :	33
4.2	Objectifs	33
4.3	Résultats attendus.....	34
4.4	Programmes de l'aménagement	34
4.4.1	Programme de protection	34
4.4.2	programmes de restauration	34
4.4.3	Programme de développement communautaire.....	36
4.4.4	Programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources.	36
V.	PROGRAMMES D'ACTION TRIENNAL DE MISE EN ŒUVRE DU MPG DE LA FCT	37
5.1	Programme d'action triennal de protection	37
5.2	Programme d'action triennal de restauration	38
5.3	Programme d'action triennal de développement communautaire	39
5.5	Récapitulatif de budget de mise en œuvre du MPG de FCT	42
5.6	Prévision de recettes	42
VI.	IMPACTS DE LA MISE EN ŒUVRE DU MPG DE LA FCT	42
6.1	Impact sur l'environnement biophysique.....	42
6.2	Impacts économiques	43
6.3	Impacts sociaux	43
6.4	Impacts négatifs	43
6.5	Mesures d'atténuation.....	43
	CONCLUSION	45
	RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	47

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Formation végétales dans la FCT	5
Tableau 2: Paramètres de diversité de la forêt classée inventoriée.....	9
Tableau 3:Caractéristiques structurales des formations végétales de la FCT	10
Tableau 4 : Volume des essences forestières inventoriées:	13
Tableau 5: Densité de la régénération potentielle de la FCT	14
Tableau 6:Fréquence des espèces observées.....	16
Tableau 7. Répartition des espèces observées	17
Tableau 8: Statut des espèces rencontrées.....	18
Tableau 9:Abondance relative des espèces de la FCT.....	19
Tableau 10: Répartition de la population	21
Tableau 11:Tranche d'âge des enquêtés	21
Tableau 12: Niveau d'instruction des enquêtés.....	22
Tableau 13 : Liste du matériel fourni par ODIAE.....	25
Tableau 14: Données sur l'agriculture.....	27
Tableau 15: Données sur l'élevage	28
Tableau 16:données sur la chasse.....	28
Tableau 17: Produits forestiers non ligneux de la FCT	30
Tableau 18: Programme d'action triennal de protection.....	37
Tableau 19: Programme d'action triennal de restauration	38
Tableau 20: Programme d'action triennal de développement communautaire	39
Tableau 21: Programme d'action triennal de développement de partenariat et mobilisation des ressources.....	41
Tableau 22:Récapitulatif de budget de mise en œuvre du MPG de FCT.....	42
Tableau 23: Prévion de recettes	42

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Plan de localisation de la FCT	4
Figure 2: Carte des formations végétales de la FCT	6
Figure 3: Rang fréquence des espèces.....	8
Figure 4: Spectre spécifique des familles	9
Figure 5: Caractéristiques structurales du site.....	10

Figure 6: Biomasse, Stocks de carbone et Equivalent en CO2 du site	11
Figure 7: Structure horizontale des formations végétales.....	11
Figure 8: Structure verticale des formations végétales	12
Figure 9: Carte de l'aménagement de la FCT	35

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: : Emprunte et crottes de Guib harnaché	15
Photo 2: Laissée de civette	15
Photo 3: Œufs de francolin.....	15
Photo 4: Pâturage dans la FCT	20

SIGLES ET ACRONYMES

AMCC+ : Alliance Mondiale contre le Changement Climatique plus.

ADESCO : Appui au développement et à la santé Communautaire.

BIE : Budget d'investissement et d'équipement.

CVD : Comité Villageois de Développement.

FCT : Forêt communautaire de Tassi.

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

FEM : Fonds pour l'environnement mondial.

FNDF : Fonds national de développement forestier.

MPG : Manuel de planification et de gestion.

ODIAE : Organisation pour le Développement et l'Incitation à l'Auto Emploi.

OIBT : Organisation internationale des bois tropicaux.

PALCC : Programme d'appui pour la lutte contre le changement climatique.

PCPF : Fonds de partenariat pour le carbone forestier.

PDRI-MO : Projet de Développement Rural Intégré de la Plaine de Mô.

PNUD : programme des nations unies pour le développement.

PMF/FEM : Programme de micro-financement du fonds pour l'environnement mondial.

PFNL : Produits Forestiers Non ligneux.

RADAR : Réseau des Associations pour le développement Appliqué des Ruraux

UE : Union Européenne.

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Résumé

Le manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire de Tassi est élaboré pour répondre à une exigence légale et à un besoin de promouvoir sa gestion durable. Il a été élaboré avec l'appui de l'ONG ODIAE à travers son projet « **Renforcement de la résilience des aires protégées du Togo face au changement climatique** », financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques (PALCC).

Le processus d'élaboration de ce manuel de planification et de gestion a été participatif, inclusif et a pris en compte les préoccupations et les attentes des différentes parties prenantes notamment les communautés riveraines, les autorités administratives locales, la chefferie traditionnelle.

Le diagnostic socioéconomique conduit dans le cadre de l'élaboration de ce manuel de planification et de gestion montre une forte dépendance de la population essentiellement agricole vis-à-vis des ressources forestières. Ce qui risque de compromettre la gestion durable de la forêt.

L'inventaire forestier montre quatre (04) formations forestières : forêt galerie à *Pouteria alnifolia*, *Daniela oliveri*, *Margaritaria discoidea*, *Vitex doniana*, *Anthocleista djalensis*, *pycnanthus angolensis*, *Cola gigantea*; forêt claire à *Anogeisus leocarpus*, *Daniela oliveri*, *Cola gigantea*, *Anthocleista djalensis*, *Holarrhena floribonda*, *Detarium microcarpum*, *vitellaria paradoxa*, *Uvaria chamea*, *Albizia zygia*, *Bombax constatum*; savane arborée à *Parinari curatellifolia*, *Lophira loneolata*, *Pterocarps erinaceus*, *Combretum collinum*, *Crossopterus febrifiga*, *Detarium microcarpum*, *Entada africana*, *Combretum glutinosum*, *Vitelaria paradoxa* et Jachère à *Daniela oliveri*, *Bridelia ferruginea*, *Parkia biglobosa*, *Sterculia setigera*, *Vitex doniana*, *Anthocleista djalensis*

Cet inventaire montre aussi un appauvrissement de la faune sauvage, fortement menacée par le braconnage, les feux de brousse et le pâturage.

Des contraintes, des obstacles, des atouts et potentialités d'ordre administratif, juridique, social et ceux liés au milieu naturel et à l'état de la forêt ont été identifiés et ont orienté la définition des objectifs d'aménagement. De façon générale, l'aménagement est guidé par le souci de conserver la forêt communautaire de Tassi en vue de la valorisation de son patrimoine écologique, culturel et paysager, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration des conditions de vie de la population locale. De façon spécifique, il vise la protection la restauration et la promotion du développement local.

Pour y parvenir, sur la base de l'analyse des formations végétales, de l'environnement socio-économique et des enjeux environnementaux, quatre (04) programmes ont été définis : le programme de protection, le programme de restauration, le programme de développement communautaire, le programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources.

La mise en œuvre de ce manuel de planification et de gestion aura aussi bien des impacts positifs que négatifs au plan environnemental, social et économique. Les impacts socioéconomiques négatifs de la mise en œuvre du manuel de planification et de gestion se résument essentiellement à la réduction de l'accès aux ressources et à l'utilisation de l'espace. A cet effet, des mesures d'atténuation envisagées sont d'ordre organisationnel et technique suffisamment développées dans les différents programmes d'aménagement.

Pour la mise en œuvre de ces différents programmes sur les trois prochaines années, un budget de cent huit millions six cent soixante-quatre mille six cent (**108 664 600**) F CFA sera nécessaire.

Les recettes essentiellement basées sur la vente du miel et de l'écotourisme sont estimées à quatre cent vingt mille (**420 000**) FCFA. Le Bilan financier dégage un déficit de cent huit millions deux cent quarante-quatre mille six cent (**108 244 600**) FCFA.

Ce déficit devra être comblé par les apports du budget d'investissement et d'équipement (BIE) des départements ministériels intervenant dans le milieu, le fonds national de développement forestier (FNDF), les apports des ONG notamment ODIAE et des partenaires techniques et financiers en l'occurrence : l'OIBT, le FPCF, FEM, le fonds vert pour le climat, l'UE, la FAO, le PNUD, la banque mondiale, la BAD, Programme de micro financement du fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM

Introduction

Le contexte mondial est marqué par le phénomène du réchauffement climatique dont la déforestation et la dégradation des forêts constituent quelques-unes des causes majeures. A l'instar des autres pays du monde, le Togo aussi fait face à une dégradation de ses formations forestières. En effet, le Togo perd annuellement 0,42% de sa couverture forestières (MERF, 2017). Cette situation, aggravée par les aléas climatiques, entraîne progressivement la dégradation des terres. Cette dégradation des terres est à l'origine de la baisse de la fertilité des sols, de la réduction des terres de parcours et des superficies cultivables et par conséquent, la baisse de la production agricole et l'accentuation de la vulnérabilité des populations rurales. Ces dernières, pour compenser la réduction de leurs moyens de subsistance due aux aléas climatiques, se rabattent sur les ressources des aires partagées. La surexploitation des ressources des aires protégées les expose aux effets des changements climatiques.

Ce qui justifie le projet «**Renforcement de la résilience des aires protégées du Togo face au changement climatique** », initié par l'**ONG Odiae** et ses partenaires, **JVPMR et SONGOU MAN**, financé par l'union Européenne (UE) dans le cadre du programme d'action de lutte contre les changements climatiques (PALCC). Ce projet vise l'accroissement des capacités d'adaptation des communautés riveraines au changement climatique et la réduction de leur vulnérabilité en vue de garantir la gestion durable des aires protégées.

Dans le cadre du renforcement des capacités des communautés riveraines, il est prévu entre autre, l'appui à la création et à l'élaboration des plans d'aménagement, de plans simples de gestion ou de manuels de planification et de gestion des forêts situées sur les terroirs villageois. Ceci devrait à terme, augmenter la couverture forestière et contribuer à la réduction de la vulnérabilité des communautés riveraines des aires protégées face aux effets des changements climatiques.

Ainsi, le village de Tassi, situé dans le canton de Boulohou, commune de Mò 1, préfecture de Mò, région Centrale à bénéficié de l'appui dudit projet en vue de l'élaboration du manuel de planification et de gestion de sa forêt communautaire

L'élaboration du Manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire de Tassi répond à la fois à une exigence légale et au souci de sa gestion durable.

En effet, la loi n° 2008-009 du 19 juin 2008 portant code forestier, en son article 25, donne la possibilité aux communautés de créer leurs forêts sur leur terroir. En son article 46, elle exige que l'administration forestière amène ces communautés à : i) exploiter leurs forêts sur la base d'un plan d'aménagement ou de gestion, établi par elles et ii) concevoir et appliquer conjointement avec les voisins limitrophes, un plan d'aménagement intégré de leur terroir pour une exploitation équilibrée du milieu. Le manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire Tassi devra pour les années avenir servir de base de toute intervention.

Pour le processus d'élaboration du manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire de Tassi, une équipe de planification a été mise en place, composée de cartographes, de forestiers et de sociologues. Des séances de sensibilisations des acteurs concernés ont été organisées dans les localités riveraines en vue de la mobilisation sociale. Ainsi, des réunions de sensibilisation ont regroupées, l'administration locale, la chefferie traditionnelle, les organisations des communautés à la base, les groupements de producteurs. Ces réunions ont été animées par l'équipe de planification avec l'appui de l'administration forestière.

L'équipe de planification a fait une collecte de données de terrain, notamment :

- les données cartographiques (occupation des sols, localisation des différentes localités...)
- les données socioéconomiques (organisation sociale, les activités économiques, l'impact des activités de la population sur la forêt, les infrastructures socioéconomiques, les programmes et projets de développement, les partenaires intervenant dans le milieu..).
- l'inventaire forestier (les différentes formations, évaluation du potentiel forestier et faunique, identification des différentes menaces...).

Ces différentes thématiques ont été documentées et les rapports ont fait objet de validation technique.

L'analyse des cadres socioéconomique et biophysique, institutionnel et juridique de gestion de la forêt communautaire de Tassi (FCT) a guidé la proposition des options d'aménagement et l'élaboration du manuel de planification et de gestion. Ce manuel de planification et de gestion est structuré comme suit: présentation de la forêt, description biophysique et l'environnement socioéconomique de la forêt, planification des activités et gestion des ressources et des revenus.

I. PRESENTATION DE LA FORET COMMUNAUTAIRE

1.1 Identification de la communauté

La forêt communautaire de Tassi (FCT) gérée par un comité de gestion résident à Tassi dans le canton de Boulohou, commune de Mô 1, préfecture de Mô, région Centrale. Elle est créée sur le terroir villageois.

1.2 Localisation de la forêt communautaire

La FCT est située dans le canton de Boulohou, dans la commune de Mô 1, dans la préfecture de Mô, région Centrale à 6 km de Boulohou. Elle est à la lisière du parc national Fazao Malfakassa et est à 12 km de Djarkpanga, chef-lieu de la préfecture de la plaine de Mô. Elle est située entre 0°39'40" et 0°38'30" E et 8°39'40" 8°41'20"N.

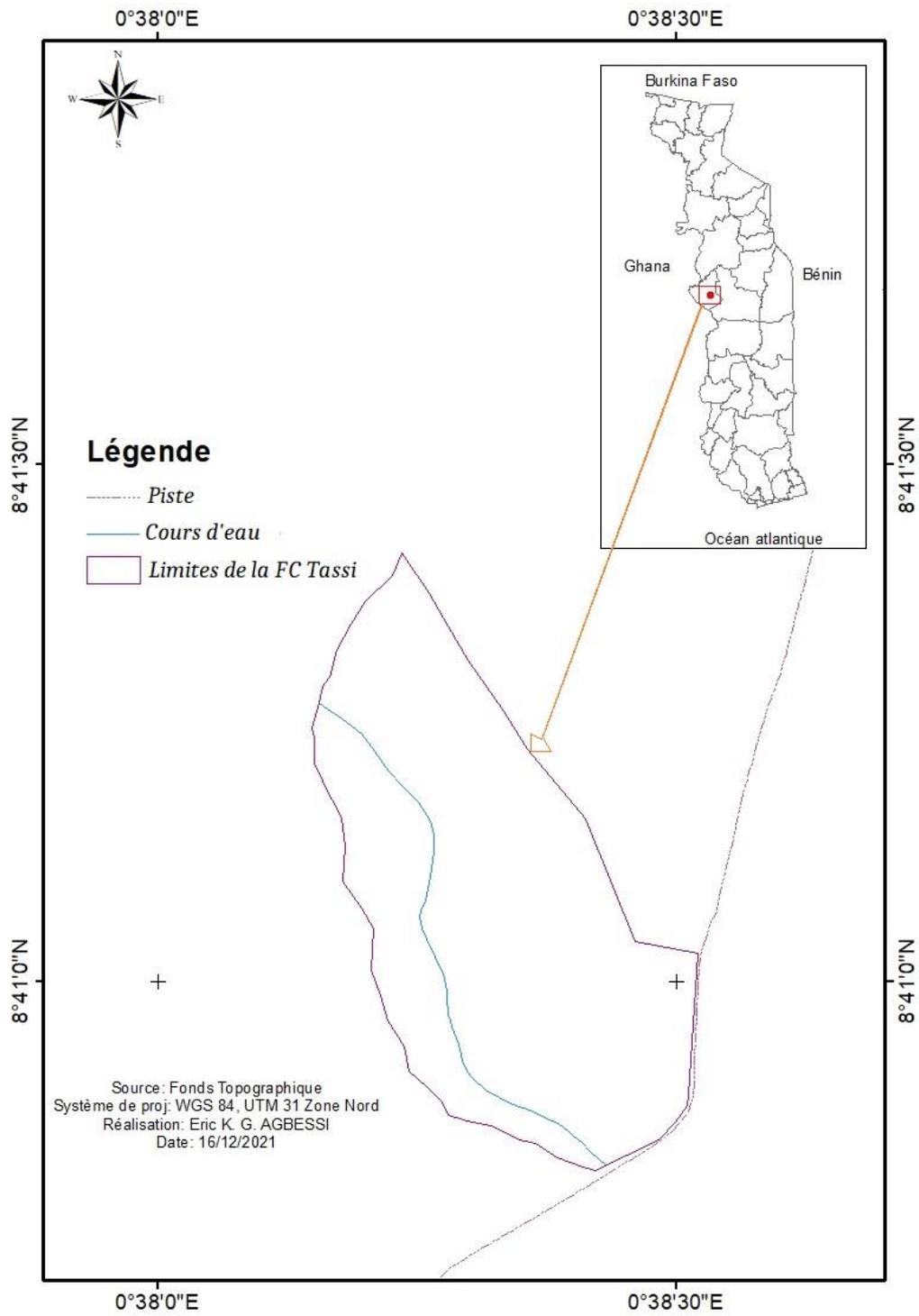


Figure 1 : Plan de localisation de la FCT

1.3 Objectifs prioritaires de la forêt communautaire

Les objectifs prioritaires de la forêt communautaire de Tassi, définis de commun accord lors de la réunion de concertation qui s'est tenue le 19 août 2020 sont :

- Conserver la diversité biologique,
- Promouvoir le développement local.

II. DESCRIPTION BIOPHYSIQUE ET SOCIOECONOMIQUE DE LA FORET COMMUNAUTAIRE

2.2 Généralités

2.1.1 Historique des usages de la forêt

La forêt communautaire de Tassi n'a jamais fait objet d'un aménagement particulier. Elle est soumise à des pressions diverses notamment, le pâturage et les feux de végétation.

2.1.2 Description biophysique

2.1.2.1 Formations végétales

Tableau 1: Formation végétales dans la FCT

Formations végétales	Superficie (ha)	Espèces dominantes
Forêt galerie	6	<i>Pouteria alnifolia</i> , <i>Daniela oliveri</i> , <i>Margaritaria discoidea</i> , <i>Vitex doniana</i> , <i>Anthocleista djalonenensis</i> , <i>pycnantus angolensis</i> , <i>Cola gigantea</i>
Forêt claire	19	<i>Anogeisus leoarpus</i> , <i>Daniela oliveri</i> , <i>Cola gigantea</i> , <i>Anthocleista djalonenensis</i> , <i>Holarrhena floribonda</i> , <i>Detarium microcarpus</i> , <i>vitellaria paradoxa</i> , <i>Uvaria chamea</i> , <i>Albizia zygia</i> , <i>Bombax contaum</i>
Savane arborée	14	<i>Parinari curatellifolia</i> , <i>Lophira loneolata</i> , <i>Pterocarps erinaceus</i> , <i>Combretum collinum</i> , <i>Crossopterus febrifiga</i> , <i>Detarium microcarpum</i> , <i>Entada africana</i> , <i>Combretum glutinosum</i> , <i>Vitelaria paradoxa</i> ,
Jachère	2	<i>Daniela oliveri</i> , <i>Bridelia ferruginea</i> , <i>Parkia biglobosa</i> , <i>Sterculia setigera</i> , <i>Vitex doniana</i> , <i>Anthocleista djalonenensis</i>

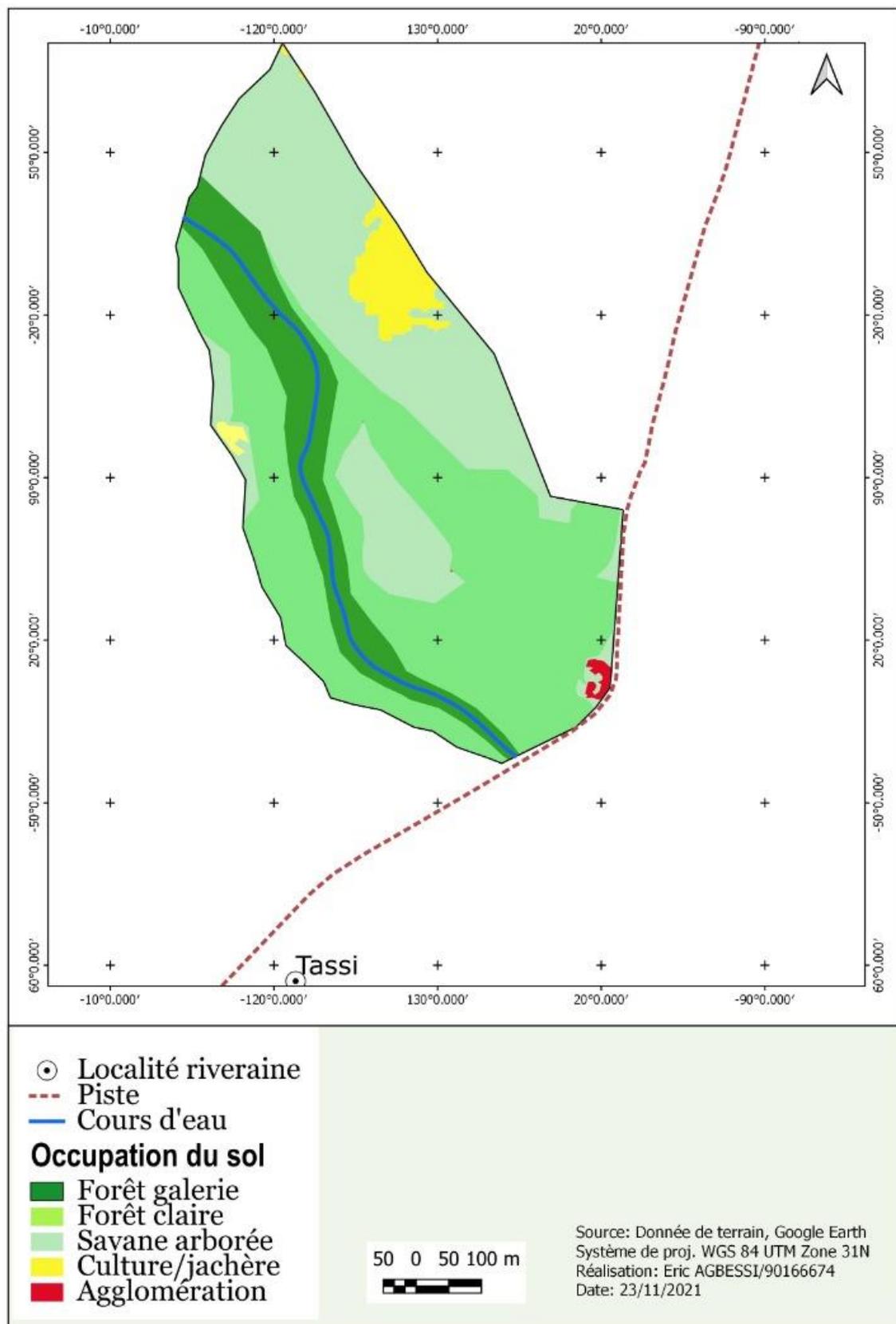


Figure 2: Carte des formations végétales de la FCT

2.1.2.2 Climat

Le régime climatique de la Préfecture de Mô où se situe la FCT est du type soudano-guinéen caractérisé par deux saisons distinctes : une saison sèche assez sévère, qui dure généralement de novembre à mars, influencée par le harmattan, alizé du nord-est frais et sec de décembre à février et une saison pluvieuse allant d'avril à octobre avec un régime de croisière en juillet et août. Les précipitations annuelles varient entre 1000 et 1300 mm avec un nombre de jours de pluie en moyenne par an compris entre 100 et 120.

La température varie entre 22°C et 35°C avec les minima pendant la période d'harmattan et les maxima au cours des mois de mars et avril.

2.1.2.3 Sols

Du point de vue pédologique, les sols rencontrés dans la zone d'étude sont des sols ferrugineux et des sols ferralitiques sur les gneiss et schistes. Ces sols sont aptes à la culture de l'igname, du coton, du maïs, du sorgho, du manioc etc.

2.1.2.4 Relief

La FCT est située dans la plaine de Mô à l'ouest de la chaîne montagneuse de Fazao, une zone à pentes faibles et très faibles. L'altitude dépasse rarement 300 m.

2.1.2.2 Hydrographie

La FCT est située dans le bassin de la Volta ayant comme affluent principal, le Mô. Ce cours d'eau et ses affluents sont alimentés par les pluies saisonnières avec des crues maximales entre juillet et août et a un débit d'étiage nul.

2.2 Résultats de l'inventaire des ressources

2.2.1 Résultats de l'inventaire de flore

2.2.1.1. Communautés végétales

Trois (3) communautés végétales majeures s'observent dans la FCT sur la base de l'analyse des données écologiques collectées. Il s'agit du groupe G1 (Jachères), du groupe G2 (Savanes arborées et boisées) et du groupe G3 (Forêts claires et Forêts galeries).

2.2.1.2. Bilan floristique et richesse spécifique

L'analyse des données d'inventaire floristique conduit sur le site a permis d'inventorier au total 102 espèces dont 71 ligneux réparties en 64 genres et 27 familles. Le calcul des indices de diversité montre par ordre décroissant que le site est plus ou moins diversifié. Les valeurs de l'indice de Shannon et de l'Equitabilité de Pielou sont respectivement de 0,24 bits et 0,04 pour l'ensemble du site. Les espèces les plus fréquentes sont : *Andropogon tectorum*, *Terminalia glaucescens*, *Detarium microcarpum*, *Margaritaria discoidea*, *Daniellia oliveri*, *Anthocleista djalonensis*, *Cissus populnea*, *Crossopteryx febrifuga*, *Laneaa barteri*, *Parkia biglobosa*, *Phaulopsis barteri*, *Sarcocephalus latifolius*, *Vitex doniana*, *Allophylus africanus*, *Anogeissus leiocarpa*, *Cola millenii*, *Dioscorea bulbifera*, *Holarrhena floribunda*, *Pouteria alnifolia*, *Pterocarpus erinaceus*

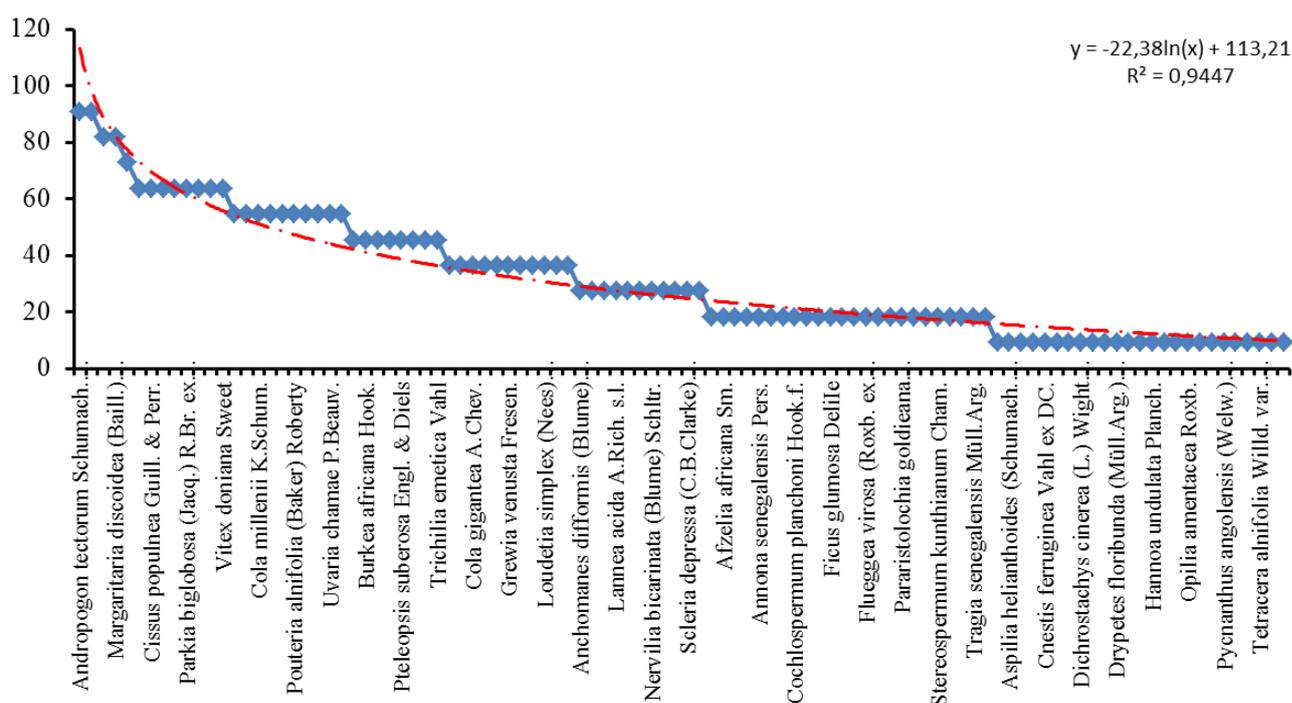


Figure 3: Rang fréquence des espèces

Les familles les plus représentées sont les Rubiaceae (8%), Fabaceae (7%), Caesalpinaceae, Combretaceae et Euphorbiaceae (6% chacune), Mimosaceae (5%) suivies des Moraceae, Poaceae et Sapindaceae (4% chacune).

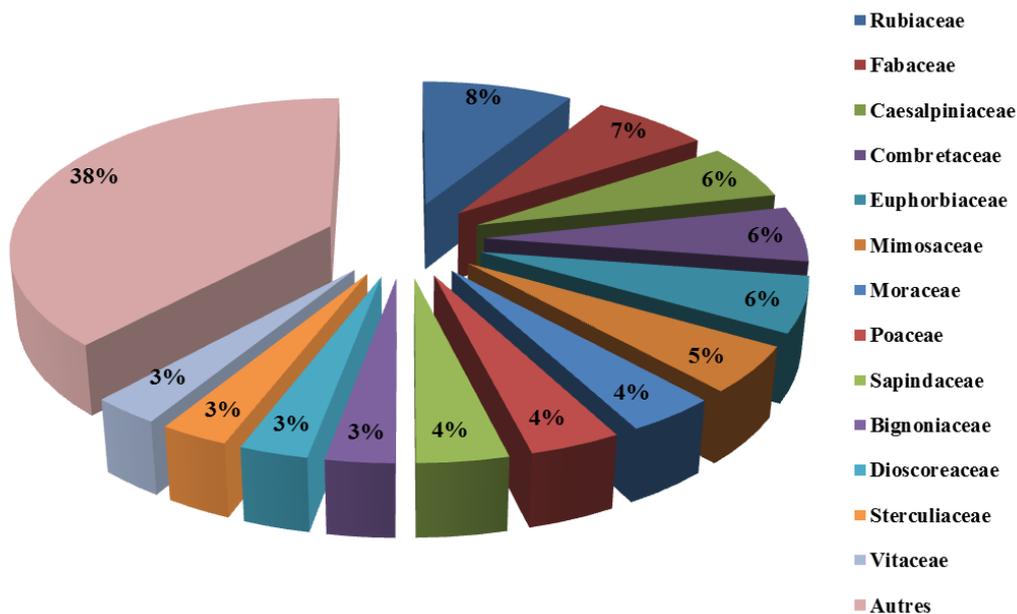


Figure 4: Spectre spécifique des familles

Le calcul des indices de diversité montre que les Forêts claires et les Forêts galeries sont plus riches en termes d'espèces par rapport aux autres formations végétales. Les paramètres de diversité biologique de chacune des formations végétales de la FCT sont présentés dans le Tableau ci-dessous.

Tableau 2: Paramètres de diversité de la forêt classée inventoriée

Forêt classée	Richesse spécifique	Indice de Shannon	Equitabilité de Pielou
Groupe 1	38	0,8	0,15
Groupe 2	44	0,3	0,06
Groupe 3	64	0,3	0,04
FCT	102	0,24	0,04

2.2.1.3. Caractéristiques forestières du site

Sur l'ensemble du site, la densité de la végétation est de 223,7 tiges par hectare avec une hauteur moyenne de 11,6 m et un diamètre moyen de 28,7cm. La surface terrière pour l'ensemble du site est de 19,2m²/ha.

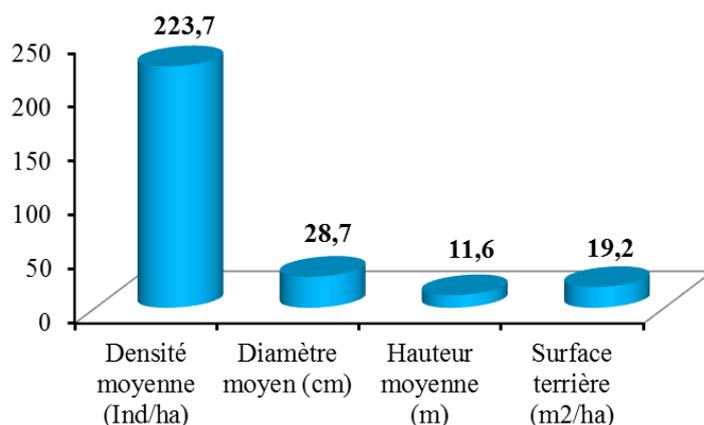


Figure 5: Caractéristiques structurales du site

Les caractéristiques structurales des diverses formations végétales prospectées dans la FCT sont présentées dans le Tableau suivant :

Tableau 3:Caractéristiques structurales des formations végétales de la FCT

Groupe de formations végétales	Densité moyenne (Pieds/ha)	Diamètre moyen (cm)	Hauteur moyenne (m)	Surface terrière (m ² /ha)
Groupe 1	47,8	19,7	7,3	1,7
Groupe 2	209,7	19,2	7,4	6,9
Groupe 3	289,3	32,7	12,9	31,03
FCT	223,7	28,7	11,6	19,2

En termes de densité, les Forêts claires et les Forêts galeries enregistrent la plus forte densité soit 289,3 pieds/ha. En ce qui concerne les paramètres de productivité (surface terrière), les Forêts claires et les Forêts galeries sont également plus productives (31,03 m²/ha).

2.2.1.4. Biomasse vivante, stocks de carbone et équivalent de CO₂

La biomasse estimée sur l'ensemble du site est de 269,5 t/ha ce qui correspond à un stockage de carbone de 126,7 tC/ha soit un équivalent de 464,8 tonnes de CO₂ par hectare (tCO₂/ha) qui serait remobilisé dans l'atmosphère par la destruction de cette biomasse végétale.

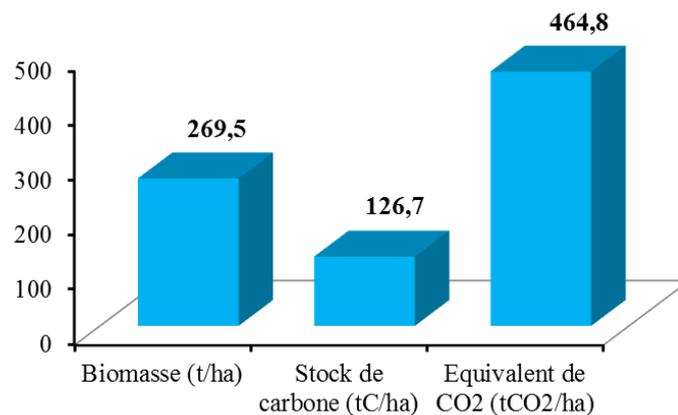


Figure 6: Biomasse, Stocks de carbone et Equivalent en CO2 du site

2.2.1.5. Distribution des ligneux suivant les classes de diamètre

L'analyse de la répartition des ligneux par classe de diamètre montre une distribution asymétrique positive (distribution en forme de « L »), caractéristique de la prédominance des peuplements mono-spécifiques avec des individus jeunes ou de faible diamètre (individus de classe de diamètre comprises entre 10 et 20cm).

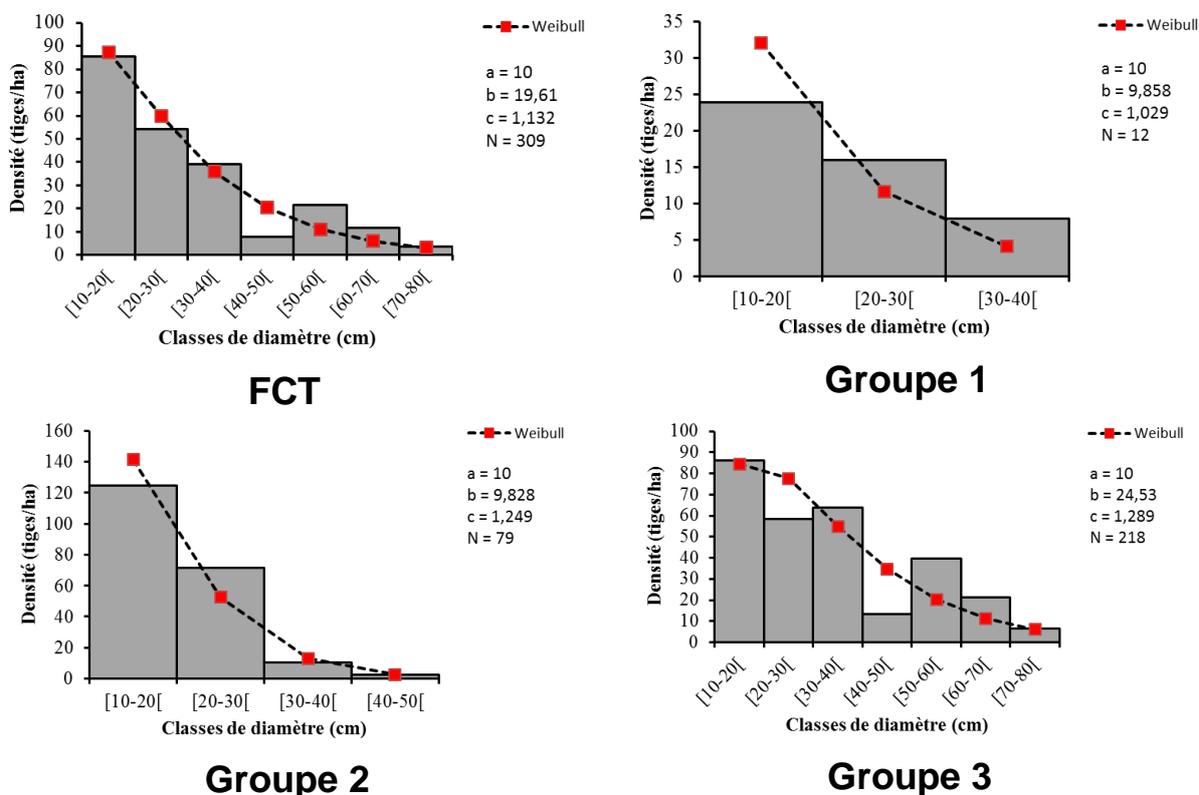


Figure 7: Structure horizontale des formations végétales

2.2.1.6. Distribution des ligneux suivant les classes de hauteurs

L'analyse de la répartition des ligneux par classe de hauteur totale montre une distribution en cloche caractérisée par une prédominance des individus de classe de hauteur comprises entre 6 et 10 m.

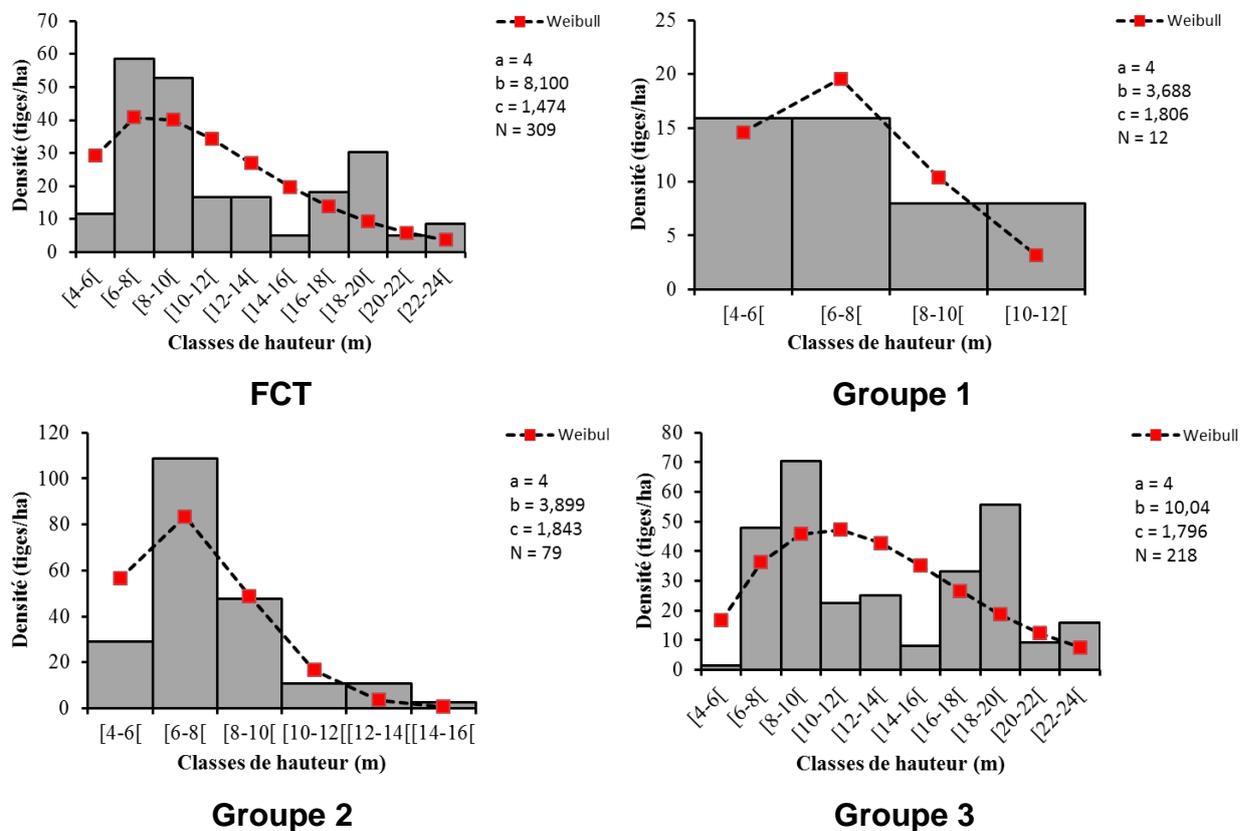


Figure 8: Structure verticale des formations végétales

2.2.1.7. Nombre de tiges et volume des essences forestières inventoriées dans la FCK

Tableau 4 : Volume des essences forestières inventoriées :

Essences	Nombre de tiges		Volume (m3/ha)	
	DME < 65	Exploitable D > 65	DME < 65	Exploitable D > 65
<i>Afzelia africana</i> Sm.	2,9	0	0,6	0
<i>Aganope stuhlmannii</i> (Taub.) Adema	2,9	0	0,1	0
<i>Anogeissus leiocarpa</i> (DC.) Guill. & Perr.	21,7	8,7	70,8	28,3
<i>Anthocleista djalonensis</i> A.Chev.	5,1	0	1,2	0
<i>Bombax costatum</i> Pellegr. & Vuillet	0,7	0	0,1	0
<i>Bridelia ferruginea</i> Benth.	0,7	0	0,04	0
<i>Burkea africana</i> Hook.	4,3	0	0,4	0
<i>Cassia sieberiana</i> DC.	2,2	0	0,4	0
<i>Cola gigantea</i> A.Chev.	0,7	2,2	3	9
<i>Cola millenii</i> K.Schum.	6,5	0	2,4	0
<i>Crossopteryx febrifuga</i> (G.Don) Benth.	18,8	0	3	0
<i>Cussonia arborea</i> Hochst. ex A. Rich.	0,7	0	0,03	0
<i>Daniellia oliveri</i> (Rolfe) Hutch. & Dalziel	10,9	2,2	20,4	4,08
<i>Detarium microcarpum</i> Guill. & Perr.	8	0	3,2	0
<i>Entada africana</i> Guill. & Perr.	1,4	0	0,2	0
<i>Hannoa undulata</i> Planch.	0,7	0	0,04	0
<i>Holarrhena floribunda</i> (G.Don)	8	0	4,4	0
<i>Khaya senegalensis</i> (Desr.) A.Juss.	0,7	0	2,3	0
<i>Lannea acida</i> A.Rich. s.l.	2,2	0	0,2	0
<i>Lannea barteri</i> (Oliv.) Engl.	5,8	2,2	14,2	5,3
<i>Margaritaria discoidea</i> (Baill.) Webster	15,9	0	7,3	0
<i>Morinda lucida</i> Benth.	2,2	0	0,2	0
<i>Parinari curatellifolia</i> Planch. ex Benth.	2,2	0	0,2	0
<i>Parkia biglobosa</i> (Jacq.) R.Br. ex Benth.	2,9	0	2,1	0
<i>Pouteria alnifolia</i> (Baker) Roberty	12,3	0	3,5	0
<i>Prosopis africana</i> (Guill. & Perr.) Taub.	0,7	0	0,03	0
<i>Pteleopsis suberosa</i> Engl. & Diels	0,7	0	0,03	0
<i>Pterocarpus erinaceus</i> Poir.	10,1	0	2,6	0
<i>Pycnanthus angolensis</i> (Welw.) Warb.	0,7	0	1,9	0
<i>Sarcocephalus latifolius</i> (Sm.) E.A.Bruce	2,2	0	0,2	0
<i>Spathodea campanulata</i> P.Beauv.	4,3	0	0,2	0
<i>Sterculia tragacantha</i> Lindl.	2,2	0	0,4	0
<i>Terminalia avicennioides</i> Guill. & Perr.	0,7	0	0,06	0
<i>Terminalia glaucescens</i> Planch. ex Benth	7,2	0	8,8	0
<i>Terminalia laxiflora</i> Engl.	1,4	0	0,2	0
<i>Vitellaria paradoxa</i> C.F.Gaertn.	28,2	0	7,6	0
<i>Vitex doniana</i> Sweet	5,8	0	5,2	0
<i>Voacanga africana</i> Stapf	2,9	0	0,2	0
<i>Zanha golungensis</i> Hiern	0,7	0	1,4	0
Total	208,2	15,3	169,13	46,68
Volume total			215,81	

2.2.1.8. Potentiel de régénération et sous-bois naturelle

L'analyse du potentiel de régénération naturelle a permis de constater qu'il y a une prédominance de rejets de souches (55 pieds/ha) par rapport aux pieds francs (30,4 pieds/ha) dans presque toutes les formations végétales prospectées en termes de densité.

Tableau 5: Densité de la régénération potentielle de la FCT

Formations végétales	Francs pieds (pieds/ha)	Rejet de souche (pieds/ha)
Groupe 1	47,8	79,6
Groupe 2	53,1	87,6
Groupe 3	13,3	30,5
FCT	30,4	55

2.2.1.9. Considérations ethnobotaniques

La plus part des espèces rencontrées sur le site sont utilisées à des fins énergétiques (bois de feu et charbon de bois), alimentation et bois d'œuvre.

En termes de produit forestier végétaux non ligneux (PFNL), le site dispose d'un potentiel non négligeable. On distingue entre autres les produits alimentaires (Légumes et fruits), les produits pharmaceutiques (feuilles, écorces et racines), les produits fourragers (feuilles), les produits aromatiques et cosmétiques (racine, écorces, feuilles), les cure-dents, les éponges végétales...

Les plus en vue sont : *Annonay senegalensis* (corossol sauvage), *Detarium microcarpum* (Petit détar), *Elaeis guineensis* (Palmier à huile), *Parkia biglobosa* (Néré), *Prosopis africana* (Prosopis), *Vitellaria paradoxa* (Karité), *Vitex doniana* (prunier noir) ...

2.2.2 Résultats de l'inventaire de faune

2.2.2.1 Richesse spécifique

Pour l'ensemble de la FC de Tassi, les observations directes ont permis d'identifier sept (7) espèces de mammifères et de cinq (5) des oiseaux. La réalisation de l'inventaire de la faune n'a concerné que les grands vertébrés. Certaines espèces présentes n'ont pas été observées sur les transects soit du fait de leur mœurs, de leur rareté ou de la forte anthropisation. Les entretiens avec les populations riveraines ont permis de connaître la diversité relative des espèces de faune de cette forêt.



Photo 1: : Empreunte et crottes de Guib harnaché



Photo 2: Laissée de civette



Photo 3: Œufs de francolin

2.2.2.2 Diversité faunique

Les espèces animales observées dans la FC de Tassi se présentent comme suit :

Tableau 6:Fréquence des espèces observées

Espèces		Effectif N	Nombre Observat ion N.0	Fréquence Observation F.O	Fréquenc e /Espèce F/Spp	IKA
Nom scientifique	Nom commun					
MAMMIFERES						
<i>Tragelaphus scriptus</i>	Guib harnaché	5	4	20	17,86	1,540
<i>Thryonomyx swinderianus</i>	Aulacode	3	3	15	10,71	0,924
<i>Cricetomys gambianus</i>	Rat de Gambie	3	2	10	10,71	0,924
<i>Xerus spp</i>	Ecureuil fouisseur	1	1	5	3,57	0,308
<i>Chiroptera spp</i>	Chauve-souris	4	1	5	14,29	1,232
<i>Viverra civetta</i>	Civettes	1	1	5	3,57	0,308
<i>Manis spp</i>	Pangolin	1	1	5	3,57	0,308
OISEAUX						
<i>Pycnonotus barbatus</i>	Bulbul commun	2	1	5	7,15	1,616
<i>Tockus erythrorhynchus</i>	Calao	4	2	10	14,29	1,232
<i>Numida meleagris</i>	Francolin	2	2	10	7,14	1,616
<i>Lamprolanius (Lamproclius) chalybaeus</i>	Merle métallique commun	1	1	5	3,57	0,308
<i>Streptopelia decipiens</i>	Tourterelle	1	1	5	3,57	0,308
TOTAL		28	20	100	100	

2.2.2.3 Répartition des espèces observées

Les différentes espèces des animaux sauvages observés dans la FC de Tassi sont réparties en 9 ordres et 12 familles dont 4 ordres pour les oiseaux et 5 pour les mammifères.

Tableau 7. Réparation des espèces observées

Ordre	Famille	Espèce		Nbre d' Individus
		Nom scientifique	Nom commun	
	MAMMIFERES			
Artiodactyles	Bovidae	<i>Tragelaphus scriptus</i>	Guib harnaché	5
Rongeurs	Thryonomyidae	<i>Thryonomyx swinderianus</i>	Aulacode	3
	Cricetomyidae	<i>Cricetomys gambianus</i>	Rat de Gambie	3
	Sciuridae	<i>Xerus rutilus</i>	Ecureuil fouisseur	1
Chiroptères	<i>Furipteridae</i>	<i>Chinoptera spp</i>	Chauve-souris	4
Carnivores	Viverridae	<i>Viverra civetta</i>	Civette	1
Pholidotes	Manidae	<i>Manis spp</i>	Pangolin	1
	OISEAUX			
Bucerotiformes	Bucerotidae	<i>Tockus erythrorhynchus</i>	Calao	4
Galliformes	Pasianidae	<i>Numida meleagris</i>	Francolin	2
Passériformes	Pycnonotidae	<i>Pycnonotus barbatus</i>	Bulbul commun	2
	Sturnidae	<i>Lamprotornis (Lamproclius) chalybaeus</i>	Merle métallique commun	1
Columbiformes	Columbidae	<i>Streptopelia decipiens</i>	Tourterelle	1
9	12	12		28

2.2.2.4 Statut des espèces animales observées

L'analyse du statut des espèces observées permet de se rendre compte que la faune de la FC abrite des espèces à faible valeur de conservation. Mais il faut noter que si cette forêt est sécurisée la faune peut facilement se reconstituer. Pour le statut des espèces vues il s'agit de quelques préoccupations mineures (LC) selon la liste rouge de l'UICN.

Tableau 8: Statut des espèces rencontrées

Ordre	Famille	Espèces		Statut UICN
		Nom scientifique	Nom commun	
MAMMIFERES				
Artiodactyles	Bovidae	<i>Tragelaphus scriptus scriptus</i>	Guib harnaché	LC
Rongeurs	Thryonomyidae	<i>Thryonomyx swinderianus</i>	Aulacode	LC
	Cricetomyidae	<i>Cricetomys gambianus</i>	Rat de Gambie	LC
	Sciuridae	<i>Xerus rutilus</i>	Ecureuil fouisseur	LC
Chiroptères	<i>Furipteridae</i>	<i>Chinoptera spp</i>	Chauve-souris	LC
Carnivores	Viverridae	<i>Viverra civetta</i>	Civette	LC
Pholidotes	Manidae	<i>Manis spp</i>	Pangolin	LC
OISEAUX				
Bucerotiformes	Bucerotidae	<i>Tockus erythrorhynchus</i>	Calao	LC
Columbiformes	Columbidae	<i>Streptopelia decipiens</i>	Tourterelle	LC
Galliformes	Pasianidae	<i>Numida meleagris</i>	Francolin	LC
Passeriformes	Pycnonotidae	<i>Pycnonotus barbatus</i>	Bulbul commun	LC
	Sturnidae	<i>Lamprotornis (Lamproclius) chalybaeus</i>	Merle métallique commun	LC

2.2.2.5 Abondance relative des espèces de la FC

Les enquêtes ethnozoologiques réalisées dans la localité ont documenté la faune ancienne, les moyens de chasse, les raisons qui soutiennent la pratique de la chasse et du braconnage, les dégâts que causent les animaux dans les environs de la FC, les menaces actuelles sur la faune de cette forêt etc.

Il ressort que la forêt abritait des espèces animales telles que présentées dans le tableau suivant :

Tableau 9: Abondance relative des espèces de la FCT

N°	Nom scientifique	Nom commun	Appréciation		
			Rare	Fréquent	Abondant
	MAMMIFERES				
1	<i>Tragelaphus scriptus scriptus</i>	Guib harnaché	X		
2	<i>Kobus kob kob</i>	Cobe de Buffon	X		
3	<i>Sylvicapra grimmia</i>	Céphalophe de Grimm		X	
4	<i>Phacchoerus aethiopicus</i>	Phacochère	X		
5	<i>Erythrocebus patas patas</i>	Patas		X	
6	<i>Chlorocebus</i>	Singe vert	X		
7	<i>Cercopithecus aethiops</i>	Vervet	X		
8	<i>Civettictis civetta</i>	Civette		X	
9	<i>Genetta genetta</i>	Genette commune		X	
10	<i>Thryonomys swinderianus</i>	Aulacode		X	
11	<i>Cricetomys gambianus</i>	Rat de Gambie			X
	REPTILES				
12	<i>Varanus exanthematicus</i>	Varan de terre		X	
13	<i>Varanus niloticus</i>	Varan d'eau	X		
14	<i>Python regius</i>	Python		X	

2.2.2.6 Pressions et menaces sur la faune et son habitat

La FC de Tassi présente un habitat bien conservé pour la faune sauvage. La principale pression qui pèse sur cette forêt est le pâturage. Presque toutes les savanes arborées et arbustives sont pâturées par les bœufs des éleveurs et peulhs transhumants.

En effet, les traces d'animaux domestiques principalement les bœufs sont présents dans la forêt. Cette activité n'est pas réglementée et risque de causer le surpâturage. Aussi la présence prolongée des troupeaux domestiques peut constituer un trouble pour la conservation de la faune non seulement par la raréfaction de l'alimentation (concurrence sur les ressources) mais aussi les zoonoses et les bergers chasseurs. Il est donc important d'en tenir compte dans le plan d'aménagement.



Photo 4: Pâturage dans la FCT

2.3 Donnés socioéconomique

2.3.1 Données démographiques

2.3.1.1 Effectif de la population autour de la forêt

Le village de Tassi est composé de 05 quartiers : Djobotaourè, Losso, Bassar, Tabindè, Morosi. Il est peuplé par les Kotokoli, les autochtones et les allochtones que sont les Lamba qui peuplent en partie Tassi et les localités de Morosi et Tabindè. Le village compte une population de 414 habitants dont 212 femmes et 202 hommes, répartie en 103 ménages.

Tableau 10: Répartition de la population

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	202	48,79%
Féminin	212	51,21%
Total	414	100%

Source : 'USP Boulouhou

2.3.1.2 Répartition des enquêtés selon l'âge

Le tableau suivant représente les différentes tranches d'âges interviewées sur le terrain au cours de l'étude. La majorité des enquêtés se situe dans la tranche d'âge de 20 et 70 ans et sont tous des exploitants agricoles.

Tableau 11:Tranche d'âge des enquêtés

Age	Fréquence	Percentage
20 - 30 ans	5	14,70%
30 40ans	12	35,29%
40 -50 ans	6	17,64%
50 - 60 ans	6	17,64%
60 - 70 ans	5	14,70%
Total	34	100%

2.3.1.3 Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

Le taux d'analphabétisme est élevé et représente 61,77% de la population de l'échantillon. Malgré l'exécution d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle au

cours de la mise en œuvre du PDRI-Mô, nombreux sont les villages qui n'avaient pas été couverts, dont celui de Tassi. Des efforts restent encore à faire, bien que l'école du village date des années 1984.

Tableau 12: Niveau d'instruction des enquêtés

Niveau instruction	Fréquence	Pourcentage
Non instruit	21	61,77%
Primaire	8	23,52%
Secondaire	5	14,70%
Supérieur	0	0%
Total	34	100%

2.3.1.4 Mouvements de la population

La population connaît une constante mobilité liée à la pauvreté et en quête des meilleures conditions de vie. La plupart des jeunes quittent le milieu pour le Ghana voisin où visiter Accra (Ankara en langue Tem) relève d'un prestige absolu. Ces mouvements sont constatés chez les jeunes et surtout les filles qui y vont en quête du bien être...

2.3.1.5 Ethnies présentes

Les Kotocoli sont le groupe ethnique majoritaire de la localité ; suivis des Lamba et des Bassar. La terre appartient aux Kotocolis qui sont les premiers occupants, et en donnent à ceux qui font la demande en l'occurrence les allochtones. Ces derniers doivent obtenir l'autorisation préalable du propriétaire avant toute plantation d'arbre. afin de pouvoir bénéficier plus tard de l'usufruit selon les modalités de départ.

2.3.2. Installation et organisation sociale

2.3.2.1 Installations

La plaine de Mô totalement coupée du reste du territoire national, s'est vidée de sa population entre 1960 et 1970¹ au profit du Ghana lors du boom de la production cacaoyère. Toute l'économie de cette partie du territoire nationale était tournée vers le Ghana voisin en raison de l'inexistence ou de l'impraticabilité des pistes d'accès à la zone. Après les années 1970 et à la suite de la dévaluation de la monnaie ghanéenne, le Cedis, on assiste à la

baisse de la production du cacao. Ensuite la réalisation du barrage d'Akossombo en 1965 par les soviétiques sur la volta va entraîner un débordement avec une occupation anarchique des terres poussant les occupants à l'immigration. Enfin, la naissance du conflit inter ethnique entre Dakomba et Konkomba en avril 1981 entraîna des bagarres meurtrières à Bimbila non loin de la frontière togolaise faisant de nombreux morts sans intervention de l'armée ghanéenne. Toutes ces exactions vont entraîner aussi le départ massif des populations de la zone britannique suivant l'axe Nord - Sud longeant la falaise de fazao en suivant une piste pour peupler les villages Tem (Tchetchekou et Tassi) objet de notre étude. C'est ainsi que ces différentes communautés se sont aussi ajoutées à ceux de Tassi qui à l'origine sont venus d'Agaradè dans la préfecture de Bafilo, s'installèrent à Tchingbassi dans le parc avant de regagner le site actuel.

Les grandes familles du village se composent de : OURO Agouda, OURO Atoko, OURO Koura.

2.3.2.2 Organisation sociale

Le village de Tassi est dirigé par OURO AGOUDA Boukari qui est le gardien des us et coutume. Il est assisté dans sa mission par ses notables qui l'orientent dans la prise de décision. Il est appuyé dans ses tâches par le Comité Villageois de Développement (CVD) pour toute question ayant trait à l'épanouissement du milieu.

2.3.3 La vie religieuse et culturelle

En dehors des allochtones que sont les Lamba et les Kokomba, la communauté de Tassi est essentiellement musulmane. Une grande mosquée est construite au centre du village et rythme la vie des populations au quotidien. L'islam est au centre de toutes les pratiques des habitants du village. La présence des fétiches est bien connue depuis les premiers occupants mais ne sont plus adorés de nos jours sous l'effet de l'islam.

Sur le plan culturel la fête de moisson « Gadaou » est célébrée pour rendre grâce à Dieu en fin de récolte.

2.3.4 Gestion des terres

La terre appartient aux premiers occupants que sont les Kotocoli et le mode d'accès à la terre se fait par héritage. Les allochtones installés dans le milieu ont accès à la terre uniquement pour l'agriculture et ne sont pas autorisés à planter des arbres. Ce qui limite leurs actions en matière de reboisement. Ces derniers s'estiment lésés et souhaitent la révision du mode d'accès à la terre. Dans toute la plaine de Mô le mode d'accès à la terre est souvent source d'incompréhension entre allochtone et autochtone. Ce qui ne favorise pas le plein épanouissement de ces derniers qui veulent entreprendre des reboisements privés. L'étude a permis de constater que la communauté en l'occurrence certains sages du milieu ne s'accordent pas sur la délimitation de la forêt communautaire en faisant prévaloir leurs intérêts au détriment de celui de la communauté à travers le sciage du bois pour les planches. Cependant il y a lieu de constater qu'il y a un dynamisme autour du comité de gestion et des jeunes du village pour le maintien et la préservation de cette forêt communautaire. Pour les réticents, l'exploitation du bois est une activité génératrice de revenus et pensent à la révision de la superficie qui va jusqu'aux confins de la rivière qui regorge des essences exploitables pour le bois d'œuvre.

2.3.5 Environnement socioéconomique

2.3.5.1 Organisations à base communautaire

En dehors de la chefferie, le Comité Villageois de Développement (CVD) et ses différents démembrements à savoir l'APE, le COGEP, collaborent pour régler les problèmes d'ordre social dans le village. Différentes organisations interviennent pour organiser les femmes en groupement. Il y a des coopératives agricoles qui bénéficient des crédits de la FUCEC à Djarkpanga. Le comité de gestion mis en place dans le cadre de la gestion de la forêt communautaire est une émanation du CVD et les textes régissant son fonctionnement sont peu connus des membres. D'où la nécessité d'aller vers un renforcement de capacité des différents membres.

2.3.5.2 ONG, association et programmes

- Appui au développement et à la santé Communautaire (ADESCO): intervient dans le domaine de l'éducation à l'hygiène, à l'assainissement et à la santé.
- PASDI-Afrique : intervient dans l'alphabétisation et développement communautaire
- Plan Togo, intervient dans la protection de l'enfant.
- Projet de Développement Rural Intégré de la Plaine de Mô (PDRI-MO), intervient dans le social, l'agriculture, l'environnement, la santé, l'éducation et l'hydraulique.
- Réseau des Associations pour le développement Appliqué des Ruraux (RADAR), intervient dans la cantine scolaire, renforcement de capacité.
- Organisation pour le Développement et l'Initiation à l'Auto-emploi (ODIAE) : accompagne la mise en place de la forêt communautaire. Le comité de gestion de la forêt communautaire a bénéficié du matériel et équipement pour la mise en œuvre des activités.

Tableau 13 : Liste du matériel fourni par ODIAE

Nature	Quantité	Etat
Ruche apicoles	10	Bon état
Pauses ruches	10	
Bottes	02 paires	Bon état
Combinaison	01	Bon état
Enfumeur	01	Bon état
Gant	02 paires	Bon état
Boîte de charme	01 boîte	En partie utilisée
Cire	15 paquettes	En partie utilisée

2.3.5.3 Institutions publiques

Les institutions publiques qui interviennent dans le milieu sont : les directions préfectorales de l'environnement et des ressources forestières, de la santé, de l'agriculture, action sociale, l'ICAT, la direction régionale de l'éducation....

2.3.6 Infrastructures sociocollectives

2.3.6.1 Education

Le village de Tassi dispose d'une école primaire d'un bâtiment construit par AGAIB en 2009 dans le cadre du programme de développement communautaire (PDC) et un hangar amélioré construit par le projet de développement rural intégré de la plaine de Mô (PDRI-Mô). Les élèves vont au cours secondaire généralement à Boulohou après leur CEPD.

2.3.6.2 Santé

L'agent de santé communautaire du milieu est le seul répondant dans le village à travers les produits génériques mis à sa disposition et les comprimés d'ivermectines qu'il distribue à la population au besoin. L'étude a révélé des maladies liées à la fréquence du paludisme dans le milieu. L'unité de soins périphérique le plus proche est celui de Boulohou qui est à 12 km du village. Les différents leaders communautaires ont exprimé le désir de bénéficier d'une unité de soins en vue de répondre aux différents maux dont souffre la population.

2.3.6.3 Eau

En termes de ressource en eau, le village dispose de 02 forages au niveau communautaire, 01 à l'école primaire. Les débits sont faibles et les populations font recours à l'eau de rivière pour sa survie. La mise en œuvre d'un système de mini-adduction d'eau potable serait une solution au problème d'eau lorsqu'un forage à haut débit sera mis en œuvre un jour.

2.3.6.4 Electricité et télécommunication

Les deux réseaux de télécommunication couvrent tout le village. Le réseau électrique est en cours d'installation et couvre toute la préfecture avec l'effort du gouvernement sur le projet d'électrification Nord -Togo ; Nord –Bénin.

2.3.6.5 Transport

Le village de Tassi est accessible par la piste Boulohou-Tassi, Tassi Tchargbanga, Tassi -Tindjassi.

2.3.7 Activités économiques

2.3.7.1 Agriculture

Les principales cultures sont : l'igname, le manioc, le sorgho, le maïs et l'arachide. Toutes ces cultures sont dévastées par les singes si des dispositions ne sont pas prises pour assurer la garde. La culture du maïs est la plus touchée. Ce qui fait que certains font recours à la fabrication de charbon comme activité secondaire de survie pour compenser les pertes subies au champ.

Les analyses faites ont montré qu'en dehors des cultures vivrières, le soja et l'arachide constituent les cultures de rente du milieu. L'arachide est vendue au Ghana après la récolte, car la demande est très forte et procure des revenus monétaires aux paysans. Les échanges en cedis sont encore d'actualité dans le milieu en raison du voisinage entre les deux pays et du même peuple qui se partage les deux frontières. Avec la mise en œuvre du PDRI-Mô et l'ouverture des pistes, les acquéreurs des produits agricoles arrivent sur place dans la localité.

Tableau 14: Données sur l'agriculture

N°	Culture pratiquées	Production annuelle	Quantité vendues	Montant
1	Igname	5,43	4,82	147333
2	Mais	3,78 sacs	2,79 sacs	54477
3	Sorgho	2sacs	1,33 sacs	32666
4	Soja	2,91 sacs	3,4 sacs	61600
5	Arachide	8,6 sacs	5 sacs	42000
6	Riz	4,5 Sacs	3 Sacs	186272
7	Piment	10 bols	10 bols	20000
8	Voandzou	5 sacs	5 sacs	300 000
9	Manioc	3,14	0,85	108285
Total				780 361

2.3.7.2 Elevage

L'élevage dans le milieu est encore du type traditionnel. Les animaux sont mal suivis et ne bénéficient pas souvent de soins vétérinaires. Malgré la présence d'un AVE formé au cours de la mise en œuvre du PDRI-Mô, un effort reste encore à faire en termes de soins prophylactique en vue d'assurer une croissance rapide des animaux.

Tableau 15: Données sur l'élevage

N°	Espèces	Effectifs	Vente annuel	Montant
1	Volaille	23,13	8,33	30722
2	Chèvres	7,2	2,75	46250
3	Moutons	14,05	3,15	92615
Total		44,38	14,23	169587

2.3.7.3 Chasse et pêche

- Chasse

Elle se pratique dans la localité en zone de culture vivrière, en lisière de la falaise ou parfois des prélèvements nocturnes se font par des braconniers à l'intérieur du parc Fazao-malfakassa. Les principaux gibiers déclarés au cours de l'étude sont :

Tableau 16: données sur la chasse

N°	Animaux chassés	Effectifs	Montant annuel
1	Rats	26	0
2	Agoutis	2,8	6250
3	Lièvres	3	2500
4	Perdrix	3	0
Total			8750

- Pêche

En dehors des ruisseaux qui longent le village à travers la forêt communautaire et servent de limite naturelle, aucune rivière à proprement parlé ne traverse le village. La communauté de Tassi ne bénéficie d'aucune ressource halieutique. Les poissons d'eau douce du milieu, émanent du fleuve Mô et sont vendus au marché de Djarkpanga et de Tindjassé.

2.3.7.3 Artisanat

Ce secteur est très peu développé et se limite à la fabrication des mortiers et pilons qui sont vendus sur place ou livrés sur commande.

2.3.7.4 Commerce

Sur les fonds d'indemnisation du PDRI -Mô, la population avait souhaité la construction des hangars de marché pour faciliter les échanges commerciaux dans le cadre de l'ouverture de la piste Fazao-Tassi. A ce jour, 04 hangar de marchés sont construits et sont abandonnés dans les hautes herbes. La visite des lieux a permis de constater que ces hangars sont devenus les abris des moutons et chèvres qui sont laissés en divagation à travers le village.

2.3.7.4 interactions entre la forêt et les populations riveraines

Les premiers occupants ont connu des exactions avec l'administration forestière, étant donné que la création du parc Fazao-malfakassa date des années 1930, en pleine période coloniale et ont fait l'objet de multiples déplacements. Ils ont aussi été confrontés à des fauves qui habitaient le milieu dans le cadre de la lutte pour leur survie.

Pour les villageois la mise en œuvre de cette forêt permet d'assurer la protection de la nature à travers les différentes essences forestières qui assurent la protection du couvert et des génies protecteurs du milieu qui y résidaient comme partout ailleurs. Sous l'effet de l'Islam certaines pratiques ancestrales sont à l'abandon de nos jours certes, mais conservé par une minorité qui s'attelle à l'occultisme pour sa protection. Il y a lieu de constater également l'existence d'une certaine harmonie entre l'homme et la nature du milieu d'où la nécessité d'œuvrer pour sa sauvegarde pour conserver l'immensité de ses ressources naturelles.

En effet, l'ensemble du couvert végétal du milieu et sa forêt communautaire constitue un site touristique naturel pour ceux qui aiment s'évader dans la nature et également un lieu où les plantes médicinales de toute sorte sont prélevées pour des traitements thérapeutiques légués par les anciens surtout que le village ne dispose pas encore d'unité de soins périphérique.

Hormis tous ces attraits que présente la forêt, elle regorge encore du gibier qu'il faut protéger pour les générations futures malgré les menaces qu'elle subit, car malgré sa densité des mesures de protection doivent être de rigueur. C'est l'une des raisons

qui milite en faveur des mesures de renforcement de capacité pour permettre à chaque acteur de jouer pleinement sa partition dans la gestion de la forêt.

Ce qui permet de dire que les populations bénéficiaires du projet sont en harmonie avec les différentes espèces existant dans la forêt et estiment également qu'elle permet de maintenir encore les ressources naturelles. Enfin, les différents groupes de femmes abordés au cours de l'étude ont émis le vœu de mettre en œuvre une stratégie allant dans le sens de la mise en œuvre des activités génératrices de revenus pour leur compte. Car, disent-elles, être lésées de la création de cette forêt où du bois mort était prélevé pour la vente et la fabrication du charbon de bois. Aujourd'hui, elles ont perdu en partie leurs pouvoirs d'achat avec les effets induits de la forêt.

Les produits forestiers récentes sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 17: Produits forestiers non ligneux de la FCT

Produits	Espèces	Usages	Vente : oui- non	Montant Annuel
Fruits	Néré	Moutarde		
	Anacarde	Vente Consommation	oui	90000
	Karité	Beurre de karité (Consommation)	oui	
	Banane, noix de palme, anacarde	Vente/consommation	oui	25000
	Citron	Vente		15000
	Kolou	Soins thérapeutiques		
	Orange, mangue	Vente	Oui	5000
Ecorces	Siguina Agnangna Diteteourè Baro Manguier	Soins thérapeutiques	Non	
Feuilles	Neem Kidjitchilou Kougnèm Kpazaou Zimina Assoubo	Soins thérapeutiques	Non	

Racine	Gnanpame Baro Néré	Soins thérapeutiques		
Autres	Cure dent	Hygiène dentaire	Vente	15000

2.4 Cadre de gestion de la FCT

La FCT est gérée par un comité de gestion qui a une faible capacité de mobilisation de ressource et attend encore l'appui de l'ONG ODIAE pour assurer son fonctionnement. Le matériel mis à la disposition du comité de gestion pour la mise en œuvre de l'apiculture est à l'abandon. Il y a lieu de renforcer les capacités de ces différents acteurs qui ne maîtrisent pas encore l'activité. Au regard des atouts qu'offre le milieu en termes de ressource forestière, il est nécessaire de solliciter des structures d'appui intervenant en apiculture pour accompagner le comité et d'autres membres de la communauté pour s'approprier l'activité.

III. CONCLUSION DE L'ENSEMBLE DES ANALYSES

L'analyse du cadre biophysique et de l'environnement socio-économique montre des contraintes et obstacles de même que des atouts et des potentialités dont il faut prendre en compte en vue d'un aménagement durable de la forêt communautaire de Tassi.

3.1 Contraintes et obstacles à l'aménagement

Les contraintes de cet aménagement sont de plusieurs ordres :

3.1.1 Contraintes et obstacles d'ordre administratif et juridique

Les limites de la forêt communautaire ne sont pas matérialisées sur le terrain par des bornes visibles. La forêt n'a pas encore sa charte en vue d'une reconnaissance officielle par l'administration forestière.

Les membres du comité de gestion de la forêt n'ont pas une formation en gestion forestière. Il se pose un problème de renforcement de leurs capacités. Il n'existe pas un code de conduite clairement défini pour le comité de gestion et pour l'ensemble

des membres du comité. Le comité n'a pas un budget de fonctionnement et ne dispose d'aucune source pour alimenter sa caisse.

3.1.2 Contraintes et obstacles liés à l'environnement socioéconomique

La forêt communautaire de Tassi est parcourue en saison sèche par les feux de végétation. Elle est pâturée à la même période par les troupeaux des peulhs transhumants. L'incursion des troupeaux domestiques entraîne la raréfaction de la faune sauvage.

3.1.3 Contraintes et obstacles liés à l'état de la forêt

La contrainte majeure liée à l'état de la forêt et l'appauvrissement en faune surtout les grands mammifères valorisables dans le cadre de l'écotourisme. Les espèces végétales pourvoyeuses de produits forestiers non ligneux sont peu abondantes.

3.2 Potentialités et atouts à l'aménagement

3.2.1 Potentialités et atouts d'ordre administratif et juridique

La charte de reconnaissance officielle par l'administration forestière de la forêt communautaire de Tassi est en cours de préparation. Ceci renforcera le partenariat entre les gestionnaires de la forêt communautaire et l'administration forestière. Le Togo dispose d'un cadre juridique favorable à la foresterie communautaire. La forêt communautaire est gérée par un comité désigné librement par l'ensemble de la communauté.

Les gestionnaires sont accompagnés par l'administration forestière et les ONG notamment ODIAE qui leur apportent l'appui technique et matériel.

Le pays a signé des conventions internationales relatives à la gestion durable des ressources forestières. La forêt communautaire de Tassi pourra bénéficier des opportunités qu'offrent ces différentes conventions.

Les institutions internationales, partenaires du Togo, notamment l'OIBT, l'UE, CITES, GIZ, FCP dans la dynamique de la gestion durable des forêts, s'intéressent de plus en plus aux initiatives locales.

3.2.2 Potentialités et atouts liés au milieu naturel

Les conditions climatiques et édaphiques sont favorables au développement d'essences locales comme *Pouteria alnifolia*, *Margaritaria discoidea*, *Detarium microcarpum*, *Pterocarps erinaceus*.

La zone de la forêt communautaire connaît près de 07 mois de pluies dans l'année. La hauteur de pluie atteint 1100 à 1400 mm La forêt communautaire présente une diversité de formation végétale et d'habitat.

3.2.3 Potentialités et atouts liés à l'environnement socioéconomique

La diversité culturelle du milieu offre la possibilité du développement de l'écotourisme. La présence des sites sacrés contribue au maintien de la forêt communautaire.

La volonté de la communauté de disposer d'une forêt communautaire est une chance pour la conservation de la forêt communautaire.

IV. PLANIFICATION DES ACTIVITES ET GESTION DES RESSOURCES ET DES REVENUS

4.1 Vision :

A l'horizon 2035, la forêt communautaire de TASS est conservée et contribue à l'effort d'accroissement de la couverture forestière nationale et au bien-être de la population locale.

4.2 Objectifs

L'objectif global est de conserver la forêt communautaire de Tassi en vue de la valorisation du patrimoine écologique, culturel et paysager et l'amélioration des conditions de vie de la population locale.

Les objectifs spécifiques visés sont :

- protéger la forêt communautaire
- restaurer la forêt communautaire
- promouvoir le développement local

4.3 Résultats attendus

Les résultats attendus de l'aménagement de la forêt communautaire de Tassi sont :

- la forêt communautaire est protégée ;
- les zones dégradées de la forêt communautaire sont restaurées ;
- un partenariat est développé au tour de la gestion de la FCT ;
- la forêt communautaire contribue au développement local.

4.4 Programmes de l'aménagement

Pour atteindre ces objectifs, quatre programmes sont définis : programme de protection, programme de restauration, programme de développement communautaire, programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources.

4.4.1 Programme de protection

Ce programme vise à protéger la forêt communautaire des feux de végétation, du Pâturage bovin, de la chasse illicite et de l'exploitation agricole. A cet effet, les activités suivantes seront menées. i) équiper le comité de gestion en matériel de lutte contre les feux de végétation ; ii) renforcer les capacités du comité en conduite de campagne de sensibilisation pour une prise de conscience sur la nécessité de conserver la forêt ; iii) élaborer un code de conduite fixant les conditions d'accès à la forêt ; iv) confectionner et implanter les pancartes d'interdiction de pâturage et de pratique de feux de végétation et pratique agricole et v) matérialiser les limites de la forêt par l'implantation des bornes visibles, vi) clôturer la forêt par une haie vive, vii) Aménager une retenue d'eau pour l'abreuvement de la faune sauvage.

4.4.2 programmes de restauration

Ce programme consiste à restaurer les zones défrichées (2 ha) avec des essences pourvoyeuses de produits forestiers non ligneux. Les activités à mener sont : i) délimiter les parcelles, ii) Renforcer les capacités de la communauté en conduite de plantation, iii) acquérir des plants d'essences fruitières, iv) installer des plantations v) entretenir les plantations.

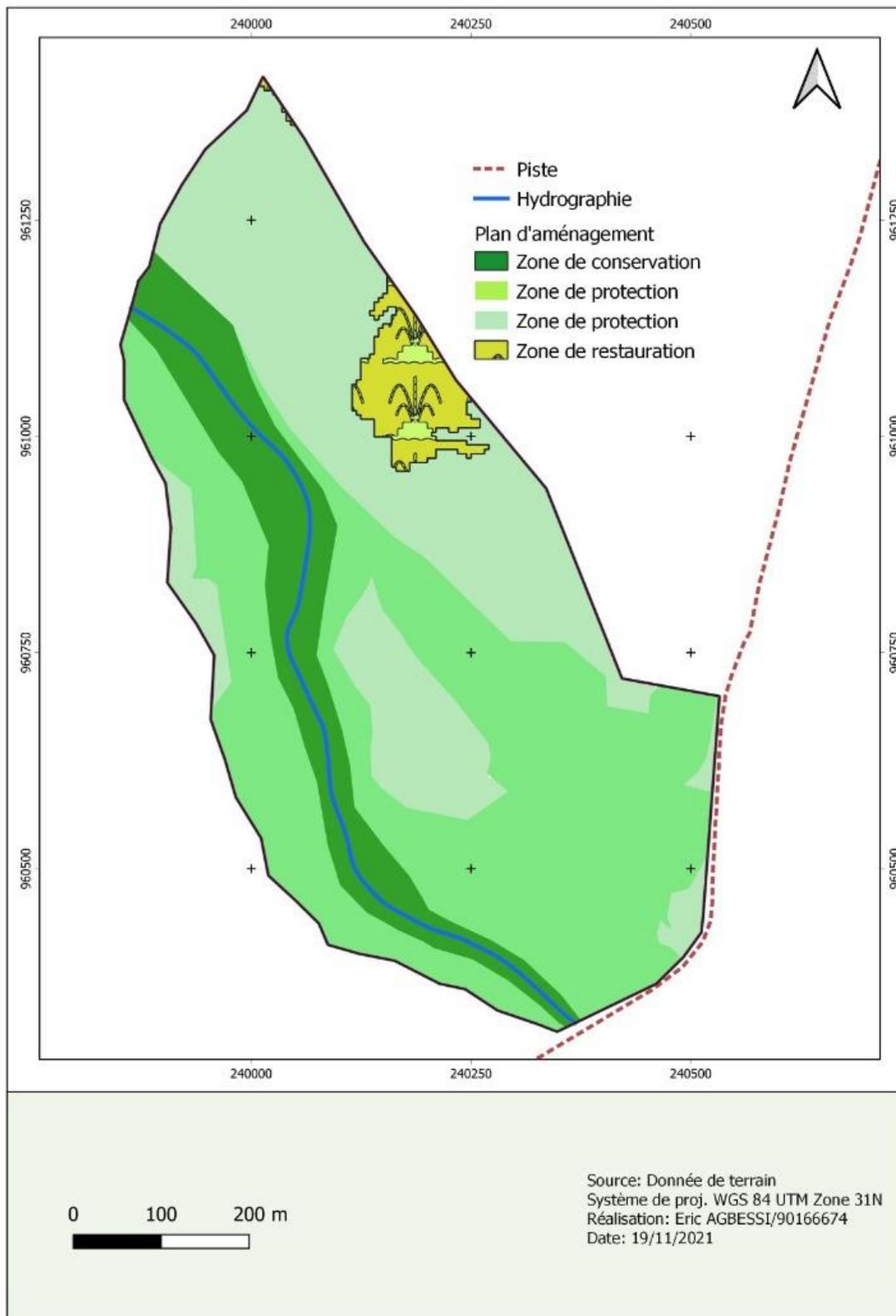


Figure 9: Carte de l'aménagement de la FCT

4.4.3 Programme de développement communautaire.

Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des communautés à travers le renforcement de leurs activités génératrices de revenu et la construction des infrastructures sociocollectives. Il s'agit de : i) Aménager un ha pour la production maraichère ii) doter en équipement et matériel de transformation de produits agricoles et en apiculture iii) accompagner les populations à l'amélioration leur élevage traditionnel, iv) renforcer les capacités en hygiène et qualité et en tenue de compte des activités génératrices de revenus, v) former trois guides touristiques, construire une "maison de l'environnement qui va servir de bureau du comité de gestion de la forêt vi) renforcer les capacités des communautés en gestion durable des terres.

4.4.4 Programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources.

Ce programme vise à développer le partenariat avec les administrations publiques, les ONG et association de développement, les programmes et projets de développement rural, les organismes et institutions internationales, les élus locaux. Ce programme vise également à mieux faire connaître la forêt communautaire de Tassi par les différents partenaires. A cet effet il faudra. i) poursuivre le processus de reconnaissances de la forêt par l'administration forestières à travers la signature d'une charte ; ii) élaborer et diffuser un film documentaire sur la forêt en vue d'une grande visibilité ; iii) concevoir et diffuser les affiches et dépliants sur la forêt communautaire de Tassi, participer à des rencontres sur la forêt.

V. PROGRAMMES D'ACTION TRIENNAL DE MISE EN ŒUVRE DU MPG DE LA FCT

5.1 Programme d'action triennal de protection

Tableau 18: Programme d'action triennal de protection

Désignation	Unité	PU	2021		2022		2023		Sous-total
			Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	
Equipement en matériel de lutte contre les feux de végétation	Kit	70000	1	70000	2	140000	0	0	210000
Renforcement du comité en conduite de campagne sensibilisation	Nbre de sessions	150000	0	0	1	150000	0	0	150000
Elaboration du code de conduite fixant les conditions d'accès à la forêt	Nbre	300000	0	0	1	300000	0	0	300000
Implantation de panneaux d'interdiction de pâturage, de pratique agricole, de chasse, exploitation de bois énergie	Nbre	90000	0	0	4	360000	4	360000	720000
Matérialisation des limites de la forêt par des bornes visibles	Nbre	15000	0	0	19	285000	10	150000	435000
Clôture de la FCP avec une haie vive sur 2803 m									
Ouverture d'une piste périmétrale 2803 m	HJ	2000	0	0	281	562000	0	0	562000
Production de plants	Nbre	100	0	0	5606	560600	0	0	560600
Installation de la haie vive	HJ	2000	0	0	57	114000	0	0	114000
Entretien de la haie vive	HJ	2000	0	0	282	564000	282	564000	1128000
Aménagement d'une retenue d'eau pour l'abreuvement de la faune	Nbre	10000000	0	0	1	10000000	0	0	10000000
Total				70000		13035600		1074000	14179600

5.2 Programme d'action triennal de restauration

Tableau 19: Programme d'action triennal de restauration

Désignation	Unité	PU	2021		2022		2023		Sous -total
			Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	
Acquisition des plants fruitiers	Nbre	500	0	0	800	400000	0	0	400000
Préparation de terrain	HJ	2000	0	0	40	80000	0	0	80000
Préparation des piquets	Nbre	25	0	0	800	20000	0	0	20000
Piquetage	HJ	2000	0	0	20	40000		0	40000
Trouaison	HJ	2000	0	0	20	40000	0	0	40000
Mise en terre des plants	HJ	2000	0	0	40	80000	0	0	80000
Entretien des plants	HJ	2000	0	0	80	160000	80	160000	320000
Total				0		820000		160000	980000

5.3 Programme d'action triennal de développement communautaire

Tableau 20: Programme d'action triennal de développement communautaire

Désignation	Unité	PU	2021		2022		2023		Sous-total
			Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	
Aménagement hydroagricole d'un ha	ha	26000000	0	0	1	26000000	0	0	26000000
Installation de ruches 10 ruches	Nbre	40000	10	400000	0	0	0	0	400000
Acquisition du matériel de traitement du miel	Kit	60000	1	60000	0	0	0	0	60000
Dotation de la communauté d'une batteuse de soja	Nbre	550000	0	0	1	550000	0	0	550000
Construction du bureau du comité de gestion	Nbre	9000000	0	0	0	0	1	9000000	9000000
Organisation d'une session de formation en élaboration de compte d'exploitation des naticités génératrices de revenu	Nbre	600000	0	0	1	600000	0	0	600000
Formation de deux guides touristiques	Nbre	300000	0	0	1	300000	0	0	300000
Organisation de 3 sessions de formation en gestion durable des terres GDT	Nbre	200000	0	0	3	600000	0	0	600000
Organisation des sessions de formation sur les bonnes pratiques d'élevage de volailles et de petits ruminants	Nbre	150000	0	0	2	300000	1	150000	450000

Accompagnement de 103 ménages à la construction de poulaillers et d'enclos traditionnels améliorés	Nbre	50000	0	0	33	1650000	70	3500000	5150000
Dotation de 70 ménages éleveurs de volailles en géniteurs améliorés	Nbre	15000	0	0	20	300000	50	750000	1050000
Dotation de 33 ménages éleveurs de petits ruminants en géniteurs améliorés	Nbre	90000	0	0	13	1170000	20	1800000	2970000
Dotation de 103 ménages de Kit solaires	Nbre	350000	0	0	33	11550000	70	24500000	36050000
Total				460000		43020000		39700000	83180000

5.4 Programme d'action triennal de développement de partenariat et mobilisation des ressources

Tableau 21: Programme d'action triennal de développement de partenariat et mobilisation des ressources

Désignation	Unité	PU	2021		2022		2023		Sous-total
			Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	
Poursuivre le processus de signature d'une charte	Nbre	500000	1	500000	0	0	0	0	500000
Montage et diffusion d'un film documentaire sur la forêt	Nbre	3500000	0	0	1	3500000	0	0	3500000
Conception et diffusion des affiches et dépliants sur la forêt communautaire de Tassi	Nbre	500	0	0	1000	500000	1000	500000	1000000
Participation aux foires d'exposition et forum sur la forêt	Forfait	Forfait	0	0	Forfait	2000000	Forfait	2000000	4000000
Fourniture de bureau	Forfait	Forfait	0	0	Forfait	1000000	Forfait	75000	1075000
Total				500000		7000000		2575000	10075000

5.5 Récapitulatif de budget de mise en œuvre du MPG de FCT

Tableau 22: Récapitulatif de budget de mise en œuvre du MPG de FCT

Programmes	Montant en FCFA			Sous-total
	2021	2022	2023	
Programme de protection	70000	13035600	1324000	14429600
Programme de restauration	0	820000	160000	980000
Programme de développement communautaire	460000	43020000	39700000	83180000
Programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources	500000	7000000	2575000	10075000
Total	1030000	63875600	43759000	108664600

5.6 Prévision de recettes

Les recettes prévisionnelles sont essentiellement basées sur la vente du miel et des taxes touristiques.

Tableau 23: Prévision de recettes

Désignation	Qté	PU	2021	2022	2023	Sous-total
Vente de miel	50	3000	0	150000	150000	300000
Tourisme (Etrangers)	30	1000	0	30000	30000	60000
Tourisme (nationaux)	60	500	0	30000	30000	60000
Total			0	210000	210000	420000

VI. IMPACTS DE LA MISE EN ŒUVRE DU MPG DE LA FCT

La mise en œuvre du manuel de planification et de gestion (MPG) de la forêt communautaire de Tassi (FCT) aura aussi bien des impacts positifs que négatifs sur l'environnement biophysique et socioéconomique.

6.1 Impact sur l'environnement biophysique

La mise en œuvre du manuel de planification et de gestion de la FCT va permettre : i) la reconstitution du couvert végétal, donc de l'habitat de la faune sauvage ; ii) la réduction des émissions de gaz à effet de serre, donc l'atténuation des effets des changements climatiques.

6.2 Impacts économiques

La mise en œuvre du manuel de planification et de gestion de la FCT va entraîner des retombées économiques importantes, à savoir :

- l'augmentation de la productivité de la forêt,
- le développement des activités économiques liées à la forêt,
- la création des emplois et l'amélioration du pouvoir d'achat des populations ;
- l'amélioration de la production agricole grâce au rétablissement de l'équilibre agro-climatique dû à la présence de la forêt.

6.3 Impacts sociaux

La mise en œuvre du manuel de planification et de gestion de la FCT va favoriser :

- la création d'emplois temporaires liés au reboisement, à l'entretien et à la protection de la forêt ;
- le financement des microprojets d'activités génératrices de revenus et des œuvres sociocommunitaires.
- l'approvisionnement en bois de chauffe, les feuilles, les racines, les fruits, les champignons, etc.

6.4 Impacts négatifs

Malgré l'intérêt hautement positif au plan écologique, socioéconomique, la mise en œuvre du plan d'aménagement induirait des impacts négatifs essentiellement sur le plan socio-économique. Il s'agit de :

- la limitation de l'accès des populations riveraines aux ressources naturelles (alimentation, bois, terres arables, pâturage);
- la diminution des espaces propices à la mise en place d'autres initiatives de développement;
- l'exacerbation des conflits liés à l'utilisation et la valorisation de l'espace ;
- l'exacerbation des conflits agro sylvo-pastoraux ;
- l'exacerbation des conflits hommes-animaux ;
- la baisse des revenus de la chasse, de l'exploitation du bois énergie.

6.5 Mesures d'atténuation

Les impacts socioéconomiques négatifs de la mise en œuvre du manuel de planification et de gestion de la FCT se résument essentiellement à la réduction de

l'accès aux ressources et à l'utilisation de l'espace. Avec la promotion des activités génératrices de revenu dans la zone périphérique, comme alternatives à certaines privations par rapport aux ressources de la FCT, ces impacts peuvent être minimisés. A cet effet, les mesures d'atténuation envisagées sont d'ordre organisationnel et technique suffisamment développées dans les différents programmes d'aménagement. Il s'agit notamment de : renforcement de capacités du comité de gestion, la sensibilisation des populations ; la promotion des activités génératrices des revenus ; la promotion des pratiques agropastorales peu dégradantes de l'environnement.

CONCLUSION

Le manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire de Tassi est élaboré avec l'appui de l'ONG ODIAE à travers son projet « **Renforcement de la résilience des aires protégées du Togo face au changement climatique** », financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques (PALCC).

Le processus d'élaboration de ce manuel de planification et de gestion a été participatif, inclusif et a pris en compte les préoccupations et les attentes des différentes parties prenantes notamment les communautés riveraines, les autorités administratives locales, la chefferie traditionnelle.

Le diagnostic socioéconomique conduit dans le cadre de l'élaboration de ce manuel de planification et de gestion montre une forte dépendance de la population essentiellement agricole vis-à-vis des ressources forestières. Ce qui risque de compromettre la gestion durable de la forêt.

L'inventaire forestier montre quatre (04) formations forestières : Forêt galerie, Forêt claire, Savane arborée et Jachère.

Cet inventaire montre aussi un appauvrissement de la faune sauvage, fortement menacée par le braconnage et les feux de brousse et le pâturage.

Des contraintes, des obstacles, des atouts et potentialités d'ordre administratif, juridique, social et ceux liés au milieu naturel et à l'état de la forêt ont été identifiés et ont orienté la définition des objectifs d'aménagement. De façon générale, l'aménagement est guidé par le souci de conserver la forêt communautaire de Tassi en vue de la valorisation de son patrimoine écologique, culturel et paysager, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration des conditions de vie de la population locale.

Pour y parvenir, sur la base de l'analyse des formations végétales, de l'environnement socio-économique et des enjeux environnementaux, quatre (04) programmes ont été définis.

La mise en œuvre de ce manuel de planification et de gestion aura aussi bien des impacts positifs que négatifs au plan environnemental, social et économique. Les impacts socioéconomiques négatifs de la mise en œuvre du manuel de planification et de gestion se résument essentiellement à la réduction de l'accès aux ressources et à l'utilisation de l'espace. A cet effet, des mesures d'atténuation envisagées sont

d'ordre organisationnel et technique suffisamment développées dans les différents programmes d'aménagement.

Pour la mise en œuvre de ces différents programmes sur les trois prochaines années, un budget de cent huit millions six cent soixante-quatre mille six cent (**108 664 600**) F CFA sera nécessaire.

Les recettes essentiellement basées sur la vente du miel et de l'écotourisme sont estimées à quatre cent vingt mille (**420 000**) FCFA. Le Bilan financier dégage un déficit de cent huit millions deux cent quarante-quatre mille six cent (**108 244 600**) FCFA.

Ce déficit devra être comblé par les apports du budget d'investissement et d'équipement (BIE) des départements ministériels intervenant dans le milieu, le fonds national de développement forestier (FNDF), les apports des ONG notamment ODIAE et des partenaires techniques et financiers en l'occurrence : l'OIBT, le FPCF, FEM, le fonds vert pour le climat, l'UE, la FAO, le PNUD, la banque mondiale, la BAD, Programme de micro financement du fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM).

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

BAKATIMBE Tchannibi, 2008 : contribution a l'élaboration d'un plan d'aménagement de la forêt classée d'Asrama au sud du Togo: analyse du massif forestier et de l'environnement

ODEF, 2015 : Plan d'aménagement de l'unité forestière de Blitta (2015-2024).

Dr. Mathurin Tchatat, 2009 : Plan de gestion des plantations forestières de *Pericopsis elata* de Bidou (Kribi) au Cameroun.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, 2014 : Plan d'aménagement du Parc National de Waza 2015 – 2019.

socio-économique.

DRDAT-P, 2009, Monographie de la préfecture de Sotouboua

DGSCN, 2014 : Quatrième recensement général de la population et de l'habitat.

MERF, 2017 : Plan d'aménagement et de gestion de l'aire protégée d'Amou-Mono.

MERF, 2018 : Cadre stratégique d'investissement pour la gestion des ressources naturelles (CSIGERN) au Togo (2018-2022)

MERF, 2015, Manuel de procédures de création, d'attribution et de normes de gestion des forêts communautaires au Togo

République du Togo, 2018 : Plan national de développement (PND) 2018 – 2022.

MEDDPN, 2019 : Stratégie nationale REDD+.au TOGO